

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 08 Novembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Chantal MENIGOT

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Robert NATALE Pierre OSER, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE à Marie-Lise LHOMET, Anissa BRIKH à Denis BANDELIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Robert NATALE à Monique DINET, Pierre OSER à Emmanuelle MARLIN, Cédric PERRIN à Christian RAYOT, Emmanuelle PY à Jean-Jacques DUPREZ, Jean-Claude TOURNIER à Bernard LIAIS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 octobre	Le 24 octobre	En exercice	41
		Présents	24
		Votants	34

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard VIATTE est désigné.

### **2018-08-12 Budget Général – Décision Modificative n°5**

*Rapporteur : Denis BANDELIER*

Afin de procéder à plusieurs ajustements et régularisations, il convient de passer les écritures suivantes :

#### **Ajustements de crédits au profit du budget annexe centre commercial de la zac de l'Allaine**

Dans le cadre d'une avance du budget général au budget annexe centre commercial (pour paiement taxe foncière, frais de copropriété, intérêts d'emprunt), il convient de réajuster les crédits.

Fonctionnement : Dépenses : chap 67 : Compte 67441 : + 9 500 €

**Régularisation pour amortissements**

Investissement : Dépenses : chap 040 : Compte 28171 : + 8 780 €

Fonctionnement : Recettes : chap 042 : Compte 7811 : + 8 780 €

**Régularisation subvention DETR au profit du budget annexe assainissement collectif**

Investissement : Dépenses : chap 13 : Compte 1341 : + 50 000 €

Investissement : Recettes : chap 023 : + 58 780 €

Fonctionnement : Dépenses : chap 021 : + 58 780 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°5 du budget général selon le tableau ci-dessous.

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°5 2018
Code INSEE	Budget Général (60000)	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

régul amorti chap 40/ anul sub DETR réaffectation

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	58 780,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>58 780,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7811-01 : Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 780,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 780,00 €</b>
D-67441-90 : aux budgets annexes	0,00 €	9 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>68 280,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 780,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	58 780,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>58 780,00 €</b>
D-28171-01 : Terrains	0,00 €	8 780,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 780,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-1341-020 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>58 780,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>58 780,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>127 060,00 €</b>		<b>67 560,00 €</b>

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **3 NOV. 2018**

Le Président,



Le Président,

